



Colloque

REGARDS CROISÉS SUR LA LIBRE CIRCULATION EN EUROPE DES PROFESSIONNELS ET DES ETUDIANTS EN SANTÉ

12 mai 2026
Faculté de Pharmacie de Montpellier
Amphithéâtre A

Sous la responsabilité scientifique de Guillaume Monziols
Maître de conférences, Directeur adjoint du LICeM, Université de Montpellier

PROGRAMME

9h00 : Allocutions d'ouverture

Pr. **Philippe Augé**, Président de l'Université de Montpellier

Pr. **Vincent Lisowski**, Doyen de l'UFR Pharmacie de Montpellier - Président de la Conférence des Doyens de Pharmacie

Dr. **Agnès Robin**, Directrice du LICeM

Dr. **Guillaume Monziols**, Directeur-Adjoint du LICeM

Axe 1 : Mobilité professionnelle et accès aux soins

Thème 1 : Fondements et conséquences de la mobilité professionnelle

Présidente de session :

Pr. **Cécile Le Gal**

Professeure de droit pharmaceutique, LICeM, Université de Montpellier

9h30 *L'évolution du droit de l'Union européenne en matière de reconnaissance des qualifications professionnelles*

Pr. **Caroline Picheral**, Professeure de droit public, IDEDH, Université de Montpellier

9h50 *La directive 2005/36/CE à l'épreuve de la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne*

Pr. **Nathalie de Grove Valdeyron**, Professeure de droit public, Chaire Jean Monnet 2023-2026, IRDEIC, École de droit de Toulouse, Université Toulouse Capitole

10h10 *Les écueils de la libre circulation des professionnels de santé*

Dr. **Pierre Médevielle**, Sénateur de la Haute-Garonne, Docteur en pharmacie

10h30 *L'accès partiel aux professions de santé*

Pr. **Olivier Debarge**, Professeur de droit pharmaceutique, CRDT, Université de Reims Champagne-Ardenne, Président de l'AEDEP

10h50 - 11h05 : Pause

Thème 2 : Impacts sur l'offre de soins

Président de session :

Pr. **Olivier Debarge**

Professeur de droit pharmaceutique, CRDT, Université de Reims Champagne-Ardenne, Président de l'AEDEP

11h10 *L'offre de soins de premiers recours en Occitanie*

Dr. **Pascal Durand**, Directeur du Premier Recours et Directeur des projets, ARS Occitanie

11h30 *Télémedecine et déterritorialisation de l'acte médical : Liberté de circulation, éthique et responsabilité médicale transfrontalière en Europe*

Dr. **Hojjat Vahidi**, qualifié aux fonctions de maître de conférences en sciences pharmaceutiques, ISPB, Université Lyon 1

12h00 - 13h20 : Déjeuner libre

Axe 2 : Évolution des missions, des pratiques et des formations des professionnels de santé dans l'Union européenne

Thème 1 : Diversification des pratiques et réformes nationales

Président de session :

Pr. **François Vialla**

Professeur de droit privé, directeur de l'École de droit de la santé, Chaire EPIONE, droit, santé, société et territoires, Faculté de droit et de science politique, Université de Montpellier

13h30 *L'évolution hétérogène des compétences du pharmacien d'officine en Europe : l'exemple de l'Espagne*

Dra. **Gabriela Calderó**, Professora Agregada Contractada de Legislación y Deontología Farmacéuticas Serra-Húnter, jefa de la Unidad de Historia, Legislación y Gestión Farmacéuticas, Facultat de Farmàcia i Ciències de l'Alimentació, Universitat de Barcelona

13h50 *L'évolution des missions et de la formation des pharmaciens en France au regard de la directive 2005/36/CE*

Pr. **Hélène van den Brink**, Professeure de droit et économie pharmaceutiques, IDRT-santé, Université Paris-Saclay

Dr. **Guillaume Monziols**, Maître de conférences en droit pharmaceutique, LICeM, Université de Montpellier

14h15 *La montée en compétences des infirmiers et les enjeux d'une redéfinition de la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles*

Dr. **Saskia Contet**, Docteure en droit privé, Enseignante-chercheuse contractuelle, Faculté de Pharmacie, Université de Lorraine

14h40 - 15h00 : Pause

Thème 2 : L'intégration nationale

Reconnaissance des diplômes : les atouts et les limites du système actuel

Présidente de session :

Pr. **Isabelle Poirot Mazères**

Professeure de droit public, IMH, École de droit de Toulouse, Université Toulouse Capitole, Présidente de l'AFDS

15h05 Dr. **Serge Caillier**, Docteur en pharmacie, ancien membre du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens, pilote du groupe de travail relatif à la reconnaissance des diplômes étrangers et représentant du CNOP au sein du CNG

15h25 Dr. **Françoise Gaillard-Fourcade**, Docteure en chirurgie dentaire, vice-présidente du conseil national de l'Ordre des chirurgiens-dentistes

15h45 **Lionel Curto**, sage-femme enseignant, président du conseil InterRégional de l'Ordre des sages-femmes, secteur 5 Auvergne, Rhône-Alpes, PACA, Corse

16h10 - 17h10 / Table ronde finale : la mobilité des étudiants

Président de session :

Dr. **Guillaume Monziols**

Les mobilités internationales des étudiants de l'Institut des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques de Lyon : analyse des mobilités et de leur impact sur la formation des étudiants et sur les futures pratiques professionnelles

Pr. **Hans-Martin Späth**, Professeur en économie de la santé, ISPB, Université Lyon

Le retour des étudiants en cours de formation, une solution ?

Pr. **Vincent Lisowski**, Professeur des Universités et Praticien Hospitalier, Président de la conférence des doyens de pharmacie

Pr. **Jean-Cédric Durand**, Professeur des Universités et Praticien Hospitalier, Doyen de l'UFR d'odontologie de l'Université de Montpellier

Conseil Scientifique

Pr. **Cécile Le Gal**, Professeure des Universités, LICeM, Université de Montpellier
Pr. **Hélène van den Brink**, Professeure des Universités, IDRT-santé, Université Paris-Saclay
Pr. **Olivier Debarge**, Professeur des Universités, CRDT, Université de Reims Champagne
Dr. **Deborah Eskenazy**, Maîtresse de conférences, IDRT-santé, Université Paris-Saclay
Dr. **Guillaume Monziols**, Maître de conférences, LICeM, Université de Montpellier
Dr. **Georges Justice Essosso**, ATER, LICeM, Université de Montpellier

La mobilité des professionnels de santé en Europe modifie l'offre de soins dans les États membres. En France, selon les données récentes de la DREES, une part croissante de médecins, pharmaciens, chirurgiens-dentistes et sages-femmes ont été formés à l'étranger, principalement dans l'Union européenne. Cette mobilité est régie par la directive modifiée 2005/36/CE qui organise la reconnaissance mutuelle automatique des qualifications professionnelles pour les professions de santé dites « sectorielles ». L'hétérogénéité des missions et compétences des professions de santé soulève depuis longtemps des questions quant à la coordination des conditions minimales de formation, fondement de la reconnaissance mutuelle automatique en Europe. En France, les pharmaciens, par exemple, participent désormais davantage aux actions de prévention *via* la prescription et l'administration de vaccins, tandis que les sages-femmes se voient confier certains actes jusqu'alors réservés aux médecins. La loi n° 2025-580 du 27 juin 2025 visant à encourager le retour des étudiants en médecine français formés à l'étranger, illustre la nécessité d'articuler plus étroitement mobilité européenne et intégration nationale.

Dans un contexte de réorganisation de l'accès aux soins dans plusieurs États membres, ce colloque se propose d'analyser les atouts et les limites du système actuel de reconnaissance mutuelle automatique des professions de santé sectorielles.

Deux axes structureront la réflexion : d'une part, les fondements juridiques de la mobilité professionnelle et leurs effets sur les systèmes de soins ; d'autre part, les incidences de l'évolution des missions et de la formation des professionnels de santé dans un contexte de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles.

Inscription (QR code ou lien)



[Libre circulation en Europe des professionnels et des étudiants en santé](#)



UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER